

[À LA PORTE DU CÉGEP : LE TRANSPORT]

Le C.I.T.V.R. en collaboration avec Transdev Limocar, assure le transport quotidien à toutes les heures (aux demi-heures dans les périodes de pointe). L'autobus part du métro Longueuil et s'arrête à côté du Cégep. Idéal pour les étudiants de Belœil, Mont-Saint-Hilaire, Saint-Bruno et Saint-Basile-le-Grand. Le circuit urbain d'autobus de Saint-Hyacinthe est aussi disponible pour l'étudiant maskoutain, de même qu'un service de covoiturage.

[AIDE FINANCIÈRE]

Un programme d'aide financière du gouvernement provincial est offert aux étudiants. Afin de s'assurer d'avoir les ressources financières nécessaires pour entreprendre ses études, il faut acheminer sa demande à l'avance à l'Aide financière aux études (www.afe.gouv.qc.ca). D'autres programmes spécifiques d'aide financière sont offerts. Tous les renseignements nécessaires sont disponibles au Service à la vie étudiante. De plus, il est possible que l'étudiant risquant de compromettre ses études à cause de problèmes financiers ait accès à un fonds de dépannage.

[ASSURANCES]

Tous les étudiants inscrits à temps plein ou à temps partiel à l'enseignement régulier sont couverts par une assurance accident durant les activités approuvées par le Cégep. Le dépliant *Assurance accident Passe-Partout pour étudiants* est disponible au Service à la vie étudiante.

[CAFÉTÉRIA]

- Repas complets du lundi au vendredi.
- Distributrices automatiques accessibles en tout temps.
- Fours à micro-ondes mis à la disposition des étudiants.
- Terrasse pour les beaux jours.

[COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE]

www.coopscosth.com

On trouve sur place des articles de papeterie, livres et matériel informatique. Les membres obtiennent une réduction sur tous les articles en magasin. Coût pour devenir membre : 15 \$. Possibilité d'implication pour les étudiants qui le souhaitent, puisque la Coop est administrée par des étudiants membres.

[Fondation]

Créée en 1986, la Fondation du Cégep de Saint-Hyacinthe, organisme à but non lucratif, a pour mission d'être en appui aux grandes orientations du Collège. Elle exerce une mission complémentaire qui consiste à apporter une aide aux étudiants qui sont aux prises avec des difficultés financières, à valoriser la réussite et l'excellence, et à encourager les stages à l'étranger ainsi que les divers projets des étudiants.



[GARDERIE]

Alakazoum a deux centres de la petite enfance dont l'un est situé sur le terrain du Cégep et l'autre sur le terrain voisin (Institut de technologie agroalimentaire). Ils répondent aux besoins des étudiants et du personnel du Cégep. Pour information : **450 773-1223**

[LOGEMENT]

Il n'y a pas de résidence au Cégep de Saint-Hyacinthe. Toutefois, l'étudiant peut consulter la liste électronique (par secteur) de tous les logements disponibles dans la ville de Saint-Hyacinthe sur le portail du Cégep.

[RÉÉSCH]

Organisme entièrement autonome qui vise à représenter les étudiants relativement à leurs droits et intérêts. Tous les étudiants de l'enseignement régulier en sont membres.



[SERVICES BANCAIRES]

Des terminaux mobiles des Caisses populaires Desjardins sont disponibles à la cafétéria et à la Coopérative étudiante. En plus d'effectuer un paiement direct, il est aussi possible de faire des retraits bancaires (maximum de 20 \$). Les frais de transaction sur ces terminaux sont identiques à ceux perçus lors d'une transaction au guichet Desjardins.

[STATIONNEMENT]

Pour ceux qui utilisent leur automobile, des vignettes de stationnement semestrielles et annuelles sont disponibles. Pour les visiteurs occasionnels, il est possible de se procurer un permis à taux horaire (1 \$ l'heure, maximum de 5 \$ par jour) dans l'horodateur placé à l'extérieur du Cégep. Pour connaître tous les coûts et règlements, consultez le dépliant intitulé « Règlement relatif au stationnement au Cégep de Saint-Hyacinthe », disponible à la Coopérative étudiante.